

# maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations  
Commission « Solidarité, santé et petite enfance »

Conseil municipal du 26 juin 2017  
Séance du 2 juin 2017

## 15 Associations à caractère sanitaire et social – subventions sur projet

Etaient présents les membres inscrits au tableau :

■ Le Maire :

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

■ Maires-adjointes & Maires-adjoints :

Mme CAPON, MM CABARET, LEMAIRE, BOUADDI, Mmes GUENDOUZE, CARLIER, M. BELMHAND, Mmes FOURRIER-CESBRON, LAMBRE, M. ABBADI.

■ Conseillères municipales & conseillers municipaux :

Mme DUHIN, MM ASSAMTI, N'DIAYE, MARTIN, Mme BARBETTE, MM DEME, LELONG, Mmes FAZAL, SAVAS, LEHNER, MM BOUKHACHBA, MONTES, BOULHAMANE, Mme MAUPIN, M. FREMINE, Mme M'BAYE-DIAO, M. RIFI SAIDI, Mme SOKOLONSKI, M. SERTAIN, Mme DUCHATELLE, MM FACCHINI, LAMOUREUX, NATANSON.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ Conseillères municipales & conseillers municipaux :

Mme JAJAN

Pouvoir à :

M. VILLEMMAIN

M. ATAKAYA

Pouvoir à :

Mme SAVAS

Mme MOUSSATEN

Pouvoir à :

Mme CAPON

M. AKABLI

Pouvoir à :

Mme CARLIER

Mme MEHADJI

Pouvoir à :

Mme BARBETTE

■ Conseillères municipales & conseillers municipaux :

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal :	39
- Nombre de conseillers en exercice :	39
- Nombre de conseillers absents non représentés :	0
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés :	39

■ Rapport de présentation :

Madame Nicole CAPON, maire-adjointe, expose :

Les associations jouent dans la ville un rôle important : elles participent par leurs activités régulières, leurs animations, les événements proposés à la vie de la cité, elles contribuent à tisser dans la population des liens sociaux et favorisent l'esprit d'initiative et de solidarité. Pour les accompagner dans leur développement, des subventions de fonctionnement sont attribuées.

Toutefois, afin d'encourager la mise en place de projets spécifiques au bénéfice des creillois, des subventions sur projet peuvent également être versées. Au titre de l'année 2017, deux associations sollicitent une participation financière de la ville de Creil :

> Vacances et familles Picardie

Installée depuis 25 ans à Creil, cette association met en place des départs en vacances destinés à des familles à faibles revenus. Ce type de projet permet d'utiliser les vacances comme vecteur d'insertion sociale et professionnelle. Pour l'été 2017, une vingtaine de familles creilloises est d'ores et déjà inscrite. Une subvention de 1 000 € est proposée.

> Olivier +

Cette association existe depuis plus de 30 ans et intervient auprès des enfants malades et de leurs familles. Son action est menée en lien étroit avec le service pédiatrie du GHPSO grâce à un réseau de bénévoles qu'il convient de former. A ce jour, une douzaine de familles est suivie dont 2 creilloises. Parmi les bénévoles, se trouvent également des creillois. Une subvention de 250 € est proposée afin de participer à la formation des bénévoles.

Vous êtes appelés à voter.

